

Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier n° 30

Juillet 1984



Monsieur et Madame Alexandre Dufresne,
anciens citoyens de Hull, lors de leur
70^{ième} anniversaire de mariage, le 18 mai 1984.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC
C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec)
J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixée dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D.

Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr. Louis-Marie Bourgoin

Vice-président: Guillaume Dunn

Trésorière: Noëlla Dufresne

Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marci-Bourgoin

Archiviste: Georgette Mantha

Administrateurs: Ephrem Boudreau, Monique Larouche-Depratto,
Antoinette Boily-McKennon

SOMMAIRE

Sommaire	1
Avant-propos	2
Souvenirs de Monsieur et Madame Alexandre Dufresne,	
anciens citoyens de Hull	3
La déportation des Acadiens	9
Une ferme forestière dans l'ouest du Québec,	
la ferme du Castor	24
Chronique de la S.H.O.Q. ..	35

AVANT-PROPOS

La revue Asticou offre à ses lecteurs différents sujets d'histoire.

Tout d'abord, l'histoire de la ville de Hull nous livre des souvenirs de deux anciens citoyens de la ville, Monsieur et madame Alexandre Dufresne. C'est un récit captivant et très intéressant. Ainsi l'on comprend mieux comment la vie d'une ville se compose de toutes les activités de ses membres.

M. Ephrem Boudreau nous fait vivre les dimensions excessivement barbares de la déportation des Acadiens par les britanniques et les anglais. Jamais trop nous ne pourrons assez nous rappeler cette affreuse tragédie dans l'histoire des hommes.

La ferme du Castor est une ferme forestière qui nous en dit long sur l'histoire des chantiers dans le haut de la Gatineau. Le développement économique et social de cette région passe par les fermes forestières. C'est là un travail de recherche qui a été réalisé par un groupe d'étudiants sous la direction du Dr. Pierre Moreau grâce à une subvention de Jeunesse Canada au travail.

La publication de la revue ASTICOU est rendue possible grâce aux généreuses subventions du Conseil Municipal de Hull et du Gouvernement Provincial. Grand merci au nom de l'histoire de l'Outaouais.

La Rédaction

SOUVENIRS DE MONSIEUR ET MADAME ALEXANDRE DUFRESNE, ANCIENS CITOYENS DE HULL

Voici le témoignage d'un couple marié nonagénaire, anciens hullois qui ont vécu le développement de la ville de Hull au tournant du siècle. Laissons-leur la parole dans les lignes qui vont suivre.



Maison de la famille Dufresne,
construite des mains de Monsieur Alexandre Dufresne.
Voilà du bel ouvrage!

MADAME ALEXANDRE DUFRESNE

"J'ai 92 ans bien faits et mon mari a 91 ans. J'ai un bon mari, 5 bonnes filles et 2 bons garçons. Mon mari vit encore et l'on fait un très bon ménage; nous sommes en santé. Je n'ai plus de frères ni de soeurs vivants.

Ma mère est née dans la ville de Hull. Nous avons habité près de la rivière. Il y avait des sauvages sur les bords de la rivière. J'ai vu construire le pont interprovincial. J'ai aussi vu la grande explosion de dynamite de 1910. Il y eut des morts et beaucoup de vitres cassées.

Nous nous sommes mariés le 18 mai 1914. On a fêté les soixante-dix ans de notre mariage cette année. Mon mari n'avait pas encore l'âge pour aller à la première grande guerre.

Mon père avait perdu sa mère à 14 ans. Il s'est mis sur le dos tout le linge possible pour se grossir afin d'être engagé dans les chantiers. On aurait eu des surprises si on l'avait déshabillé. Il écorçait les billots dans les chantiers.

C'était dur d'élever une grosse famille dans Hull à l'époque. J'ai beaucoup cousu pas toujours dans du linge de magasin mais dans du vieux linge; aujourd'hui je ne vois pas assez pour coudre. Le samedi, je faisais des tartes tout l'après-midi et le dimanche au soir, on les avait toutes mangées, il n'y avait plus rien. Au salaire de \$1.25 dollar par jour, vous ne mangiez pas du steak tous les jours. Le prix d'un petit pain était \$0.05 cents et celui d'un gros pain \$0.10 cents généralement.

Mon père a travaillé pour un autre boulanger, ensuite il est devenu boulanger à son compte et est mort à 49 ans. J'ai fait mon pain jusqu'à l'âge de 89 ans et j'ai donné mes recettes à mes filles.

On a eu l'électricité. C'était un luxe à l'époque. Nous avions une lampe seulement avec un grand fil et on la transportait d'une chambre à l'autre. La consommation d'électricité nous coûtait \$0.10 cents par semaine.

Pourquoi les maisons étaient étroites et petites? On construisait nos maisons sur un terrain qui ne nous appartenait pas. Il nous fallait payer au propriétaire du terrain à chaque année la somme de \$5.00 ou \$10.00 Dollars suivant son étendu. On n'était pas à l'aise dans nos petites maisons mais nous étions chez nous et bien.

Nous avons demeuré 62 ans sur la rue Montclair à Hull. C'était le plus grand terrain de cette rue soit de 64 pieds. C'est mon mari qui a construit la maison avec de l'aide; souvent il a cogné des clous jusqu'à 11 heures le soir. Nous avons fait don de notre propriété à notre fille. Actuellement nous habitons le foyer Renaissance à Aylmer. Mon mari et moi sommes bien traités. Il y a plutôt des veuves; les veufs sont rares; on est 4 à 5 couples ici.

En ce temps là on n'avait pas de ciment dans les rues de Hull, mais souvent il y avait de la boue. On avait un terrain de baseball où est située l'imprimerie nationale aujourd'hui. On l'avait entouré de planches, mais comme les planches n'étaient pas neuves, ça donnait une chance à ceux qui ne voulaient pas payer pour assister à la joute de voir plus aisément par les trous. Ça coûtait \$0.10 cents pour l'entrée. On y vendait du blé d'Inde en épi. Au cours d'un certain jeu, si on cassait une pipe de plâtre, on avait droit à un cigare. Tout le monde s'amusait.

Il y avait une vieille dame qui faisait du savon et fumait la pipe le soir. Elle avait l'air d'une sorcière, mais elle était une bonne dame.

On vendait la bière d'épinette \$0.01 cent le verre. C'était meilleur marché qu'aujourd'hui et meilleur au goût;

Un monsieur faisait des chaussettes en étoffe, mais il tombait dans un mal (épilepsie). Comme il prenait soin de mettre ses chaussettes dans ses poches, quand il tombait en plein milieu de la rue, elles étaient toutes éparpillées. Son père venait les ramasser et allait les vendre.

Un monsieur élevait des canards dans le lac Minnow. Ils étaient beaux ses canards.

J'ai connu des catastrophes dans Hull, notamment le grand feu de 1900. Les pompes à incendie étaient traînées par des chevaux. Le feu était rendu tout près de chez nous. Il nous a fallu aller chez ma grand'mère. Il y avait des gens qui se réfugiaient dans le petit bois, d'autres dans l'usine Canada Packer qui n'avait pas de châssis. Il y avait une rangée de maisons qu'il a fallu dynamiter afin de les faire tomber dans le lac Minnow pour empêcher le feu de se répandre. Lorsque le feu s'est déclaré, on était à l'école. On nous a dit de laisser nos livres, de ne prendre que notre linge pour nous sauver à la hâte. J'ai reçu un coup de boyau d'incendie de la part d'un pompier qui nous a dit de nous sauver. Je m'en souviens encore. L'armée nous avait envoyé des tentes pour s'abriter cette nuit-là. Lors du grand feu, j'avais 8 ans. J'ai couché sur un tas de bois de plancher cette nuit là.

Nous avons demeuré dans Wrightville. On a passé 2 crises et on est encore en vie. J'ai arrêté de travailler à la manufacture lorsque je me suis mariée.

On avait une ligne de petits chars qui partaient de la rivière et allait jusqu'au dépôt de Hull. Elle passait devant chez-nous. Dès le commencement la première chose que les petits chars ont faite, c'est de dérailler devant chez-nous. Ils ont recommencé et tout était bien. Je les ai vus aussi sur la rue Montclair.

L'un de mes fils est allé à la deuxième grande guerre. Il est resté 2 ans dans l'armée et n'a reçu qu'une seule blessure.

Je suis allée à l'école au couvent Ste-Marie. On utilisait un verre d'eau seulement pour toutes les filles qui buvaient dans le même pot; ce n'était peut-être pas hygiénique. J'ai fréquenté l'école des Soeurs. Quand on nous montrait quelque chose, ça restait dans la tête. J'ai laissé l'école à l'âge de 12 ans et je savais lire et écrire. Il m'a fallu quitter pour venir en aide à mes parents. En anglais, je me débrouillais bien et je l'ai appris à l'école et avec des amies. J'aimais beaucoup l'école. Quand j'ai commencé, il y avait beaucoup de classes et pas beaucoup d'élèves. Les classes étaient neuves. On avait de bonnes maîtresses. Je me souviens d'une maîtresse qui n'était pas tendre ni douce non plus; elle a donné des coups de bâtons à une petite fille qui criait et ce n'était pas pour rien. La petite fille était arrivée en retard.

J'ai travaillé à la manufacture Chez Eddy. On faisait des casseaux en carton pour les allumettes, des allumettes de 8 jours.

Après le travail de manufacture, je me suis mariée. Mes frères et mes soeurs ont pris chacun leur côté. Ils sont tous morts jeunes sauf l'aîné qui est décédé à 70 ans.

Mon frère a été le premier à être baptisé à l'église Notre-Dame-de-Grâce. C'était dans les premiers temps du Père Valiquette. En ce

temps-là, l'église se remplissait de monde. Aujourd'hui ce n'est pas plein et l'on ferme des soubassements. Nous étions très religieux. Des prêtres étrangers à la paroisse y venaient prêcher des retraites. Il y avait un chœur de chant à voix mixtes, femmes et hommes; c'était très beaux; monsieur Simon dirigeait le chœur de chant. La fanfare était dirigée par monsieur Durocher. Il n'y avait qu'une seule paroisse dans Hull celle de l'église Notre-Dame-de-Grâce où j'ai fait ma première communion ainsi que mon frère. Il y avait une congrégation pour les Dames.

On discutait beaucoup de politique. Les femmes n'avaient pas le droit de vote dans le temps. On discutait fort. Il y avait des libéraux et des conservateurs. Quand un électeur perdait son vote, on allait lui mettre un crêpe noir à sa porte. Mon grand-père votait pour un parti à Ottawa et mon père votait le contraire. À Québec, c'était l'inverse. Sir Wilfrid Laurier était aimé du monde. Mon père l'aimait beaucoup. Monsieur Gendron est le premier député libéral que j'ai connu dans Hull. Sa maison est encore là au coin des rues Champlain et Victoria.

Je vais vous raconter une anecdote. Un homme dit à un autre: "Monsieur comme mon cheval n'est pas tranquille, voulez-vous le tenir?" Il lui répondit: "Monsieur, est-ce que ça prend deux hommes pour tenir votre cheval?" "Non", lui répondit-il. "Bien alors tenez-le donc tout seul" a-t-il dit."

MONSIEUR ALEXANDRE DUFRESNE

"J'ai 91 ans. Je suis né à Cartierville. J'ai appris mon métier de tailleur de pierre avec mon père qui était contracteur en pierres de taille.

Je me suis marié dans Hull à une demoiselle Brière qui brillait à l'époque. Nous avons élevé 9 enfants. Tous de bons enfants.

Le commerce dans Hull, c'était le bois et la pierre. Il y avait beaucoup de moulins à scie et plusieurs carrières.

Je suis arrivé dans Hull avec la construction du pont interprovincial. Le ciment coûtait \$0.25 cents la poche. M. Dupuis était marchand dans Hull; il vendait du bois de chauffage. Il y avait beaucoup d'ouvrage mais moins d'argent. Le bois de chauffage coûtait \$0.90 cents à \$1.00 dollar le voyage. On se chauffait l'hiver avec \$10.00 dollars.

Mon père avait son entreprise au coin des rues Langevin et Champlain. 20 à 25 tailleurs de pierre travaillaient avec lui. Lorsque les machines sont arrivées, le travail se faisait beaucoup plus vite; 4 à 5 tailleurs suffisaient. Les machines ont mis le métier à terre.

En 1916, le parlement fédéral à Ottawa brûle. Les autorités décident de reconstruire immédiatement. J'ai travaillé 5 ans à ce travail. Nous avons un hangar de 500 à 600 pieds de long, de la rue Rideau à la rue St-Patrick, très bien chauffé. On utilisait la pierre de

France, le marbre d'Italie, des pierres d'Angleterre et du Canada. La pierre de taille dure très longtemps.

Nous étions payés \$1.00 dollar l'heure, soit \$44.00 dollars par semaine. C'était un bon salaire. Les journaliers gagnaient \$20.00 dollars par semaine. Les sculpteurs gagnaient \$0.70 cents de l'heure. Deux tailleurs travaillaient par morceaux, l'un gaucher et l'autre droitier.

J'ai travaillé à Hamilton, London, Smiths Falls, Pembroke, Montréal, Petawawa, Kingston; j'allais partout où il y avait un bon emploi. À Hull, j'ai travaillé à l'église St-Joseph, l'école Lecompte, la salle Notre-Dame, l'école St-Joseph, la prison de Hull.

Notre coffre à outils pesait environ 200 livres; il y avait des pics, des bouchardes, des ciseaux à dents, des ciseaux plats, des pointes, la masse, le marteau, etc. Ce coffre nous coûtait \$10.00 dollars, aujourd'hui ce serait environ \$200.00 dollars.

Les combats de coqs étaient populaires dans Hull. Ma femme n'aimait pas cela. J'aimais ce sport le plus. À 5 heures, il y avait une messe et le prêtre dans son sermon nous avait averti de ne pas se rendre à un grand combat de coqs, car nous étions pour être arrêtés par la police. En effet la police a pris les coqs et les a tués et donnés aux pauvres. Ils étaient vieux et ont dû être durs à manger. Il y avait des gageurs durant ces combats. Je n'avais qu'un seul coq. Je ne fus pas arrêté; car on s'est sauvé. Les coqs étaient ferrés d'éperons d'acier. On mettait une douille d'un demi pouce aux pattes des coqs. Mon père était un amateur de ce sport lorsqu'il était garçon.

Les hommes étaient très religieux à l'époque. L'église était pleine de monde. Il y avait du beau chant. Un dénommé Parent, âgé de 15 ou 16 ans, chantait très bien. Tout le monde l'écoutait.

Pour la boisson, les travailleurs en sortant du moulin Chez Eddy à 6 heures, se rendaient dans un hôtel et buvaient de la bière à \$0.05 cents le bock. Le vin coûtait \$0.35 cents à \$0.40 cents la bouteille. Une bouteille de rye coûtait \$0.85 cents. Il y avait 7 à 8 hôtels dans Hull.

J'ai fréquenté l'école St-Jean-Baptiste et le collège Notre-Dame. Les Frères nous enseignaient. À cet âge là, je n'étais pas brillant. Une fois un Frère m'a donné une tape dans le visage. "Pourquoi ça? Je n'ai rien fait?" lui ai-je dit. Il m'a répondu: "C'est parce que tu ne fais rien." On donnait aux élèves une carte dorée, rouge ou bleue selon leur succès; moi j'avais toujours une carte bleue, la dernière. C'était une bonne école bien chauffée, beaucoup d'élèves. On buvait de l'eau dans le même pot. On faisait une chaîne pour aller boire.

J'ai travaillé jusqu'à l'âge de 72 ans. Ensuite j'ai pris des vacances; car je travaillais depuis l'âge de 13 ans. Je ne suis pas bien fort mais pas mort.

Le temps passe vite. Tout semble court. Les jours et les mois

sont plus courts quand on prend de l'âge. La semaine est quasiment finie et elle ne fait que commencer.

Nous habitons le foyer Renaissance à Aylmer. Nous sommes bien traités, ma femme et moi."

La rédaction

LA DÉPORTATION DES ACADIENS

NUAGE À L'HORIZON

VENREDI 5 SEPTEMBRE 1755

Pendant toute la journée, des groupes d'hommes et de jeunes gens se dirigent vers Grand-Pré. Ils viennent des régions voisines, - des Mines, de la Rivière-aux-Canards. Tous ceux qui habitent le long des rivières Pereau, des Habitants, Gaspereau, sont en route pour Grand-Pré.

Que vont-ils faire à Grand-Pré, eux qui ne s'éloignent jamais de leurs foyers? Pourquoi sont-ils sur la route, certains depuis tôt le matin, alors qu'ils devraient s'affairer à la récolte des céréales qui ont mûri et qui ondoient sous le chaud soleil de cette belle journée d'automne?

Ils obéissent à un ordre, à une sommation; trois jours plus tôt, le 2 septembre, une proclamation, signée par le colonel Winslow, avait été affichée dans tous les villages acadiens, de façon qu'elle ne pût échapper à la connaissance d'aucun habitant.

Qu'allait donc leur donner Winslow en ce vendredi après-midi, dans l'église Saint-Charles de Grand-Pré où ils avaient été convoqués?

Ils avaient, sans doute, au moment de leur arrivée à Grand-Pré, le pressentiment que quelque chose de grave allait se passer. Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, ne les avait-il pas menacés de déportation s'ils refusaient de prêter le serment d'allégeance au souverain d'Angleterre?

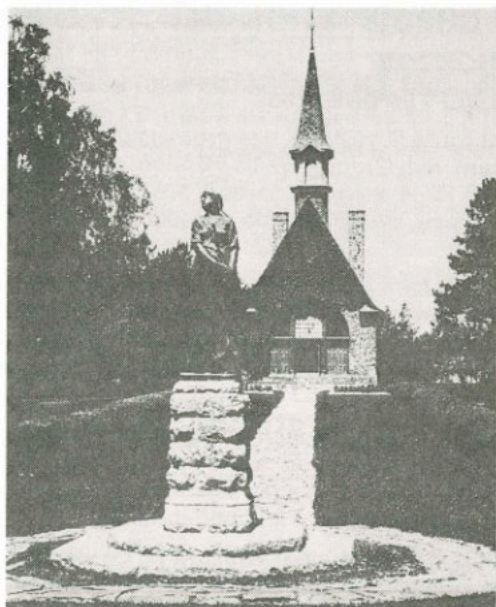
Winslow avait établi ses quartiers généraux à Grand-Pré, entre le presbytère et le cimetière. Le presbytère était devenu sa demeure, et l'église avait été transformée en place d'armes. Le presbytère était inoccupé depuis le 4 août, car ce jour-là, le curé, l'abbé Chauvreaux, avait été arrêté et envoyé au fort Edward. Il partageait le sort de ses confrères, le curé Daudin, d'Annapolis (Port-Royal), l'abbé Lemaire, curé de la Rivière-aux-Canards. Ils furent par la suite incarcérés à Halifax, puis envoyés en Angleterre, à Portsmouth, d'où ils purent se rendre à Saint-Malo.

Winslow écrit à Lawrence:

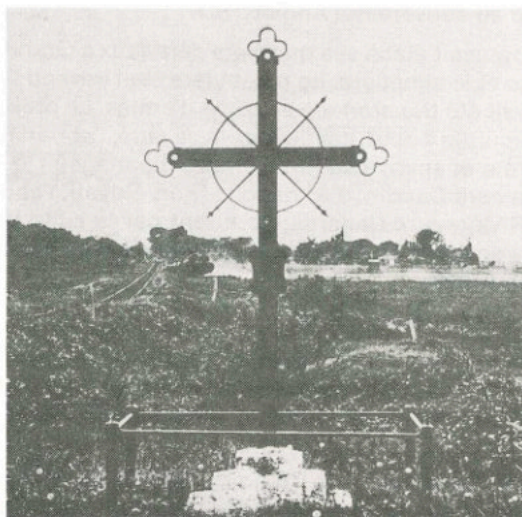
"I am pleased with the place proposed by Your Excellency - the village church - for our reception. I have sent for the elders to remove all sacred things to prevent their being defiled by heretics."

Parti de Chignectou, le 16 août, avec 313 hommes, Winslow arrive à Grand-Pré le 19 août. Le 28 août, il inscrit dans son journal la note suivante:

"L'enceinte palissadée a été parachevée aujourd'hui, et



L'église de Grand-Pré reconstruite et le monument d'Évangéline.
Réunis dans l'église de Grand-Pré, les Acadiens furent faits prisonniers et déportés.



Cette croix marque l'emplacement où à Grand-Pré en 1755 les Acadiens furent embarqués sur les bateaux anglais pour être déportés.
Jadis la mer s'étendait jusque là.

nous avons entrepris de nous débarrasser de l'une des plaies d'Égypte."

Prebble, qui était à Beauséjour, écrit à Winslow, au début de septembre:

"We rejoice to hear of your safe arrival at Grand-Pré and am well pleased that you are provided with so good quarters for yourself and your soldiers; as you have taken possession of the friar's house, hope you will execute the office of priest."

L'ORAGE ÉCLATE

Le 5 septembre, à 3 heures de l'après-midi, 418 Acadiens, âgés de 10 à 80 ans, étaient réunis dans l'église de Grand-Pré. Avant de s'asseoir, ils avaient fait leur genuflexion et leur signe de croix, selon leur habitude, chaque fois qu'ils entraient dans leur temple sacré.

Le lourd Winslow fait son entrée dans l'église. Comme une bête fauve, il savoure déjà une victoire qu'il sait complète, puisque aucun des prisonniers ne peut sortir de son lieu d'emprisonnement. À cette foule, muette de douleur et de terreur, il lit le message suivant:

"Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence, le gouverneur général, les instructions du Roi, que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Écosse où depuis près d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence qu'aucun autre de ses sujets dans aucune partie de ses États. Vous savez mieux que tout autre quel usage vous en avez fait."

Il leur annonce, dans le même message, qu'ils sont prisonniers du roi, que tous les habitants de Grand-Pré vont être déportés, que tous leurs biens: habitations, cheptel, récoltes sont confisqués.

Le message lu par Winslow ne venait pas du roi; il avait été fabriqué de toutes pièces par Lawrence. Cette proclamation faisait suite aux délibérations d'une séance du Conseil qui avait eu lieu à Halifax, le 28 juillet, et au cours de laquelle il avait été décidé de déporter les Acadiens.

Trois jours plus tard, Lawrence transmettait ses instructions à ses lieutenants: Winslow, à Grand-Pré; Handfield, à Annapolis; Murray, à Fort Edward; Monckton, à Beauséjour. Il leur fait part de la résolution du Conseil "d'expulser les Acadiens et de purger la province de tous ces mauvais sujets."

Le paragraphe qui suit est tiré de ses instructions:

"To adopt the most rigorous measures possible, not only in compelling them to embark but in depriving those who should escape, of all possible means of shelter or support by

burning their houses and destroying everything that might afford them the means of subsistence in the country."

Ce qui s'est passé à Grand-Pré s'est répété à Annapolis, à Chipoudy, au fort Edward, à Beauséjour.

Voilà l'acte premier du drame odieux terminé. Il ne reste qu'à attendre les navires qui viendront prendre cette cargaison humaine et la disperser au loin.

Le 18 octobre, Lawrence fait part de son sinistre projet au gouvernement britannique. Il s'exprime, dit Richard, à la manière d'un marchand qui vient d'expédier une cargaison de marchandises et dont les seules considérations importantes sont les questions de temps et d'argent.

L'histoire des Acadiens, à compter de cette date, est un récit d'horreurs; elle marque le début d'une ère de persécution diabolique qui ne prendra fin qu'à la conclusion du Traité de Paris, le 30 janvier 1763.

Durant ces années de terreur, la population acadienne, estimée à 18,000 ou 20,000 âmes, a été entièrement décimée. Les malheureux qui avaient cherché refuge dans les bois, furent traqués comme des bêtes fauves, mis dans les fers et finalement expulsés violemment et envoyés, comme les premiers exilés, dans des pays ennemis et inhospitaliers.

La déportation des Acadiens n'est pas une légende ni un conte de fée, mais bien un fait réel; c'est le crime le plus odieux qui ait été perpétré en Amérique, par une nation censément civilisée; il dépasse même en cruauté les atrocités commises par les Américains de la Nouvelle-Angleterre à l'égard de certaines tribus indiennes, car ces dernières n'ont pas été déportées.

L'IDÉE DE LA DÉPORTATION

Posons-nous maintenant les questions suivantes: Où cette idée a-t-elle pris naissance? Qui en ont été les auteurs?

C'est Lawrence qui est l'auteur de la déportation; c'est lui qui en a été l'instrument, sans le consentement des hautes autorités britanniques, mais l'idée première est antérieure à Lawrence. Elle avait d'abord germé dans l'esprit de certains hauts fonctionnaires de la mère patrie, au moins 35 ans avant sa mise à exécution.

Déjà, en 1720, le gouverneur Phillips avait tenté de faire consentir les Acadiens à prêter un serment d'allégeance absolu. Il leur lance même un ultimatum: un délai de quatre mois leur est accordé à cet effet, mais les 3,000 Acadiens d'alors refusent de se plier à cet ordre, 1° parce qu'ils ne peuvent prêter un serment qui les oblige à nier la transsubstantiation telle que la reconnaît l'Église catholique; 2° parce que l'article XIV du Traité d'Utrecht stipulait ce qui suit:

"... the said subjects of the King of France living on the Peninsula may have liberty to remove themselves within a year to any other place as they shall see fit, with all their movable effects. But those who are willing to remain here and be subjects to the King of Britain, are to enjoy the free exercise of their religion, according to the usage of the Church of Rome, as far as the laws of Great Britain do allow the same."

La même année, le 23 juin 1713, la Reine Anne écrit au gouverneur Nicholson:

"We...have thought it fit hereby to signify our will and pleasure to you, that you permit such of them as have any lands or tenements in the places under our government in Acadia and Newfoundland ... to retain and enjoy their said lands and tenements without any molestation as fully and freely as other our subjects do or may possess their lands or estates, or to sell the same, if they should choose to remove elsewhere..."

Phillips n'insiste pas pour le moment et devient plus conciliant. Les hautes autorités anglaises sont d'avis que les habitants français ne seront jamais de bons sujets de Sa Majesté et qu'il vaudrait mieux les éloigner de ces lieux.

La Reine avait accordé aux Acadiens la permission de quitter la province et d'emporter avec eux leurs effets personnels. La situation empirant, ils décident de s'en aller, mais ils en sont empêchés, car les Lords of Trade signalent à Sa Majesté les résultats désastreux que pareil exode produirait: ils renforceraient les Français du Canada et de l'île Royale, puis ils cesseraient par le fait même de ravitailler la garnison et la population anglaise. Ce serait la ruine du pays.

La Reine meurt, le 1er août 1714, et les promesses qu'elle avait faites aux Acadiens deviennent lettres mortes; d'ailleurs, les gouverneurs n'ont aucunement l'intention d'y donner suite.

Un autre personnage crapuleux entre en scène pour favoriser l'anéantissement du peuple acadien. Il s'agit du secrétaire d'État, Craggs, barbier devenu soldat, puis fournisseur de l'armée, qui avait refusé de produire ses déclarations d'impôts et avait été incarcéré dans la Tour. Intrigant de la plus belle eau, qui, 32 ans plus tard, devient secrétaire d'État!

Il écrit à Phillips et lui dit, en substance; Les Acadiens sont trop attachés à leurs compatriotes et à leur religion pour devenir de vrais Anglais. Ne vous occupez pas du traité. Au diable le traité! Leur départ n'aura d'autre effet que d'accroître la puissance de la France. Il faut éventuellement les déporter dans quelque pays où, se mêlant à nos compatriotes, ils perdront leur religion, leur langue et jusqu'au souvenir de leur patrie. Usez de stratagèmes afin de les empêcher de partir.

Voilà donc l'idée de la déportation bel et bien lancée: *DELEND A*

CARTHAGO disait Caton l'Ancien. Il faut détruire Carthage; et ces paroles revenaient toujours à la fin de ses discours.

DELEND A CADIA! Voilà le mot d'ordre du jour, énoncé, colporté, "glorifié". C'est l'idée fixe, devenue obsession: Il faut détruire l'Acadie! C'est un refrain, une litanie qui se chante, qui se déclame sur tous les tons, mineurs et majeurs.

L'idée de la déportation devient de plus en plus insistante, surtout depuis la fondation d'Halifax, en 1749, car à ce groupement urbain il fallait greffer des noyaux de campagnards, d'agriculteurs; il fallait maintenant faire de l'Acadie un château fort de protestantisme, chose impossible aussi longtemps que la province nourrira dans son sein un peuple ennemi. La solution est toute trouvée: déposséder les Acadiens de leurs riches terres et établir des colons anglais à leur place.

LES ACCUSATIONS

On ne déporte pas tout un peuple sans au moins un semblant de raisons. Et s'il n'existe pas de raisons présumément valables, il faut en inventer. Voici les prétextes invoqués:

- 1° Les Acadiens ont été l'objet d'un traitement de faveur, de 1713 à 1755: liberté religieuse, exemption d'impôts, neutralité;
- 2° leur refus de prêter le serment d'allégeance;
- 3° commerce avec les ennemis de la Grande-Bretagne;
- 4° refus de fournir des vivres à la garnison d'Annapolis;
- 5° ils laissent onze sauvages piller les vaisseaux anglais (il s'agit là d'un événement isolé).

Shirley, gouverneur de la colonie de Massachussetts Bay, se fait le propagandiste de la déportation. Fanatique dégoûtant, prêt à fouler aux pieds la justice et tout sentiment d'humanité, il se rallie sans sourciller au projet de Cragg. Murdock commente dans les termes suivants l'inique proposition de Shirley:

"He proposes to intersperse Protestant settlements among the Acadians, taking part of the marshlands from them for new settlers... He recommends granting small privileges and immunities for the encouragement of such as should come over to the Protestant communion and send their children to learn English. This suggestion of offering worldly advantages in exchange of profession can hardly be recommended in our days."

Shirley tient mordicus à son idée, car il écrit au duc de Newcastle, le 15 août 1746:

"... By which means, and removing the Romish priests out of the Province and introducing Protestant English schools and French Protestant ministers and due encouragement given to such of the Acadians as shall conform to the Protestant religion,

and send their children to English schools, in the next generation they would in a great measure become true Protestant subjects.

Quelle naïveté!

Il ne voulait pas leur faire trop de promesses "in order to be more at liberty to seek some means of weakening their senseless attachment they have for their religion!"

Armstrong, représentant de Phillips, en 1726, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Il a lui aussi une "haute" idée des Acadiens: "Papists, Popish superstition, Mass House, what better proof of their bad faith can I give? They are Papists."

La veille de la déportation, Lawrence adresse une lettre aux gouverneurs des provinces où les exilés devaient être débarqués. À remarquer que c'était la première nouvelle qu'ils recevaient de ces débarquements; ils n'en avaient pas été prévenus; d'ailleurs, l'eussent-ils été qu'ils n'auraient jamais consenti à pareil marché.

Que dit Lawrence aux gouverneurs, dans cette lettre? En voici des extraits:

"The successes we have gained over the French at Beauséjour have put us in a position to exact from the Acadians either an unqualified oath of that they should quit the country. They have always stipulated for a restriction to the effect that they were not to bear arms against the French..."

They have taken advantage of their neutrality to give information and provisions to the French and Indians...

Notwithstanding this bad conduct, I offered to leave those who dwelled in the Peninsula in peaceful occupation of their lands in they consented to take an unqualified oath. This offer was audaciously refused by the entire population.

... after consultation with Admiral Boscawen, my Council came to the decision to deport them.

... I have therefore deemed that the most effectual and expeditious means of getting rid of them, without inconvenience, was to distribute them throughout the colonies, so that they might not come together again.

... we hope you will have no hesitation to receive them, and that you will dispose of them in such a way as to meet our views..."

En une autre circonstance, il avait dit aux Lords of Trade, le 18 juillet 1755:

"I am determined to bring the inhabitants to a compliance or rid the Province of such perfidious subjects."

Dans cette euphorie provoquée par la vision d'une victoire éclatante, Winslow rédige cette abominable lettre, inscrite dans son journal:

"We are now hatching the noble and great project of banishing the Franch Neutrals from the province; they have ever been our secret enemies, and have encouraged our Indians to cut our throats. If we can accomplish this expulsion, it will have been one of the greatest deeds the English in America have ever achieved...

... the part of the country which they occupy is one of the best soils in the world, and, in that event, we might place some good farmers on their homesteads."

Voilà une conception étrange de la noblesse!

Rameau de Saint-Père ne partage pas cette façon de penser. Voici son commentaire en marge de cette déclaration de Winslow:

"Le plus grossier des forbans qui sortaient des rochers de la Norvège pour aller raser les rivages de l'Europe, en l'an 1000, n'eût pas publié une proclamation plus sauvage et plus cynique pour rassembler autour de lui ses compagnons de brigandage."

George Frederick Clarke, historien, de Woodstock (N.-B.), a formulé le jugement suivant:

"The official documents clearly show the heartless manner in which the deportation took place. Subterfuge was used from the start to get the Acadians together at the command of a monster in human form, who never once, during the several conferences with the deputies, expressed any of those sentiments of regret which common charity considers essential in carrying out an unpleasant task."

VÉRITABLES CAUSES DE LA DÉPORTATION

À mon avis, trois causes sont à l'origine de cette tragédie: La première est la nationalité des Acadiens; ils sont Français. Et nous savons les luttes, les conflits, les guerres qui ont opposé Anglais et Français au cours des siècles. Songeons, par exemple, à la Guerre de Cent ans qui remonte au XIV^e siècle.

Deuxièmement, les Acadiens sont catholiques. L'offensive dirigés contre les Français d'Amérique, est une véritable croisade contre l'Église de Rome.

Troisième cause: les riches terres des Acadiens que convoitent les Britanniques pour établir leurs colons.

Richard écrit:

"This lost chapter is rooted in private greed. Public interest had nothing to do with it from beginning to end, Nor had national animosity any decisive bearing on it."

L'EMPLACEMENT POUR L'EXIL

On peut lire, dans les instructions de Lawrence:

"Il faudra tâcher, par quelque stratagème, de rassembler à part les hommes jeunes et vieux (principalement les chefs de famille) et les retenir en votre pouvoir, de manière que tout soit prêt pour les embarquer immédiatement dès que les vaisseaux seront disposés; cela empêchera les femmes et les enfants de s'échapper avec le bétail."...

Our view in thus scattering them is to prevent them from coming together again...

You must proceed by the most rigorous measures possible, not only in compelling them to embark, but in depriving those who shall escape of all means of shelter or support by burning their houses and destroying everything that may afford them the means of subsistence in the country."

Mais comme cela n'était pas suffisant, il ajoute:

"If these people behave amiss, they should be punished at your discretion; and if any attempt to molest the troops, you should take an eye for an eye, a tooth for a tooth; and in short, life for life, from the nearest neighbour where the mischief should be performed."

N'était-ce pas là pousser la férocité jusqu'à son extrême limite?

Sur le même sujet, Murray écrit à Winslow, de Piziquid, le 8 octobre 1755:

"... j'ai hâte de voir arriver le moment où ces pauvres seront embarqués; alors je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage."

Et Rameau de Saint-Père de formuler le commentaire suivant:

"Je cite ces lettres pour faire comprendre aux lecteurs quels étaient les ignobles drôles dont Lawrence était entouré..."

Pendant que fument encore les ruines des villages incendiés, les malheureux Acadiens voguent vers le sud, vers une destinée inconnue, vers l'exil, vers la mort.

Le débarquement se fait tout le long des rives de l'Atlantique, depuis Boston jusqu'à la Géorgie. D'autres sont conduits en Angleterre, à Portsmouth, où ils languiront pendant une dizaine d'années, dans des prisons infectes.

Les colons déjà établis dans les villes et les villages du littoral s'opposent énergiquement à cette arrivée inopinée de prisonniers d'une autre nationalité: "Allons! Ne laissez pas descendre sur nos rives ces bêtes fauves, ces catholiques fanatiques, ces papistes irréductibles. Arrière cette marée humaine!"

Et le capitaine de retorquer: "Les ordres sont les ordres! J'ai reçu l'ordre d'effectuer le débarquement à cet endroit. C'est ici qu'ils débarqueront."

"Allons, fidèles patriotes, ne laissez pas approcher ces hérétiques qui vont empoisonner notre existence, saper les bases même de notre jeune pays! Conduisez-les plus au sud; jetez-les parmi les tribus sauvages, parmi les barbares des pays incivilisés des Antilles, de l'Amérique du Sud."

Et le capitaine, désireux de se libérer de sa cargaison embarrassante et encombrante, répond: "Non, ils n'iront pas chez les sauvages; ils s'en feraient des amis, comme ils étaient devenus les alliés et amis des Micmacs, nos ennemis."

Voilà, en somme, la scène qui s'est déroulée à de nombreux endroits tout le long du littoral de l'Atlantique. Ces malheureux furent jetés sur ces rives inhospitalières, sans abri, sans vivres, parmi des populations hostiles, comme des brebis abandonnées à une meute de loups.

QUELQUES STATISTIQUES

NOMBRE DE PAROISSES, EN 1755:

Six principales:	Port-Royal	} ————— sur le bassin des Mines
	Grand-Pré	
	Rivière-aux-Canards	
	Piziquid (Windsor)	
	Cobequid (Truro)	
	Beaubassin (Amherst)	

RECENSEMENT, 1755 (population acadienne):

Nouvelle-Écosse	8,200
Île Royale	3,000
Île Saint-Jean	3,500
Shédiac	3,500
Sur le Golfe	500
Rivière Saint-Jean	200
	<hr/> 18,900

Les historiens donnent, en général, le nombre suivant d'Acadiens déportés, en 1755:

Grand-Pré (par Winslow)	2,500
Port-Royal (par Handfield)	1,664
Piziquid (par Murray)	1,100
Beauséjour (par Monckton)	1,000
	<hr/> 6,264

On sait que les déportations se sont continuées pendant la décennie qui a suivi les premières expulsions, soit jusqu'en 1765,

environ, et l'on est d'avis que ce nombre a doublé, ce qui porterait le total à 12,000.

Casgrain donne le nombre suivant de débarquements:

Boston	2,000
Connecticut	300
New York	200
Philadelphie	300
Maryland	2,000
Virginie	1,000
Caroline du Nord	500
Caroline du Sud	1,500
Géorgie	400
	<hr/>
	8,200

BIENS DES ACADIENS DÉTRUITS OU CONFISQUÉS:

À Grand-Pré, les Acadiens possédaient:

7,833	bêtes à cornes
8,690	moutons
4,197	porcs
493	chevaux
<hr/>	
21,213	

En 1755, 13,000 Acadiens possédaient:

43,500	bovins
48,500	moutons
23,500	porcs
2,800	chevaux
<hr/>	
118,300	

Une quantité indéterminée de denrées furent saisies et distribuées aux militaires, à titre de récompense.

Dans la seule région des Mines (d'après Haliburton),

255	maisons
276	granges
155	autres bâtiments
11	moulins
1	église

furent incendiés.

À Cobequid, 253 maisons et toutes les récoltes furent brûlées.

APPROBATION DE LONDRES

Les Lords of Trade écrivent à Lawrence et approuvent, en principe, les moyens pris par lui pour empêcher les fugitifs de revenir dans leurs pays.

Voici ce que dit Campbell:

"The Lords of Trade, in writing to Lawrence, in March 1757, and expression approval of the means used to prevent the return of the banished people, state that if they had not been prudently stopped, "there was no attempt however desperate and cruel, which might not be expected from persons exasperated as they must have been by the treatment they had met with." Indeed the Lords of Trade seem to have received Governor Lawrence's account of the removal of the French somewhat coldly, giving only a negative sort of assent to the expediency of the proceedings."

CONDAMNATIONS

L'HISTORIEN CAMPBELL CONDAMNE LAWRENCE

Selon lui, les Acadiens auraient dû être envoyés en France. Voici comment il s'exprime:

"The Acadians were repeatedly informed that they would be sent away from the Province, and forfeit all their property unless they consented to become British subjects, but they were not told that the penalty of refusal was to be packed on board ship and transported to countries alien in language and religion and that members of families were to be cruelly separated from each other; that venerable old men and women, and fair Acadian maidens were to be reduced to a state of beggary in strange lands.

... when the panorama of Acadian suffering was fully unfolded to his view he beheld it with a countenance as unmoved as that of Napoleon, when on the day after a bloody battle he deliberately rode over the field - as was his wont - beholding without any visible emotion the havoc of war."

Philip H. Smith, dans son ouvrage *A LOST CHAPTER IN AMERICAN HISTORY*, 1884, déclare:

"There have been instances, in the annals of the past, in which a country has been desolated in time of actual war, and where inhabitants were found in arms, but we defy all past history to produce a parallel case, in which an unarmed and peaceful people have suffered to such an extent as did the French Neutrals of Acadia."

L'historien Bancroft écrit, à son tour:

"I know not if the annals of the human species have preserved the memory of woes inflicted with so much complacency, cruelty and persistence."

L'ARROGANCE DE LAWRENCE

À ce sujet, voici ce que pense Clarke:

"The people of Halifax blamed him in no uncertain terms for the Expulsion. He was so arrogant and intolerant to all who opposed or criticized him that he was generally hated by everyone save a few who hoped to benefit by bowing to his will...

... he was utterly devoid of human kindness or commiseration for the lot of the Acadian people..."

Écoutons ce jugement, formulé par Richard:

"The coarsest cattle raiser and the ignorant Indian drover of the South American pampas are kinder to their herd than was Lawrence to the Acadians."

Dans son *HISTOIRE DE L'ACADIE*, p. 48, Antoine Bernard écrit:

"le brutal dénouement du drame acadien sera l'oeuvre concertée d'un quatuor tragique: Lawrence - Shirley - Belcher - Boscawen."

Les Lords of Trade à Belcher:

"... it was neither necessary nor politic to remove them, as they might, by a proper disposition, promote the interest of the colony, and be made useful members of society, agreeable to what appears to be the sentiments of General Amherst."

LA GRANDE FOLIE DE LA DÉPORTATION

En 1755, les Acadiens sont établis sur des terres à Grand-Pré, à la Rivière-aux-Canards, à Piziquid, à Beaubassin, et sur la rive nord du bassin des Mines. Ils ont défriché et mis en valeur d'immenses étendues de terrains dont une grande partie a été arrachée à la mer grâce à des digues et aboiteaux qui empêchaient leur inondation aux heures des hautes marées. C'était le résultat de rudes labeurs, répartis sur une période de cent ans, accomplis par plusieurs générations d'agriculteurs industriels.

Cette petite Acadie, sise sur les bords de la baie Française, représentait une richesse appréciable, une grande réussite de colonisation, dans un pays qui ne comptait encore qu'une poignée d'Anglais.

Vient la fatidique année 1755. Brutalement la déportation supprime toute cette richesse. L'entière population acadienne est à jamais dispersée, décimée, arrachée à sa chère patrie. C'était du moins la pensée des maîtres du pays.

Ces paisibles gens avaient tout perdu. Privés de leur patrie, de leurs biens, ils étaient devenus des moribonds, des agonisants, réduits au plus sombre désespoir.

Abomination de la désolation!

Ce peuple, le préféré de Marie, sa patronne depuis l'arrivée des premiers colons en Amérique, allait être soumis à une épreuve sans précédent dans l'histoire des peuples.

Cette épreuve n'abatrait pas son courage, mais augmenterait au contraire sa foi et son esprit de soumission à la Sainte Volonté de Dieu; un jour, il en sortirait grandi, auréolé du titre le plus glorieux de son histoire, celui de peuple martyr.

En 1755, les Acadiens étaient environ 20,000; en 1867, soit cent ans après la déportation, ils sont 100,000; aujourd'hui, ils sont au bas mot 300,000 dans les trois Provinces maritimes et le Québec. Nous sommes quinze fois plus nombreux aujourd'hui que nous l'étions en 1755. Voilà l'immense progrès que nous avons réalisé durant deux siècles et quart.

On serait tenté de s'écrier: Heureuse déportation qui nous a valu un tel miracle!

À quoi donc a servi la déportation dont l'objectif était de supprimer, d'anéantir la race acadienne, de l'effacer de la surface de la terre?

Il a fallu 50 ans d'occupation des terres des Acadiens (1760-1810) pour faire passer le total des Anglais au total des Acadiens lors de la déportation. *UBI MORS, VICTORIA TUA?* Mort, où est ta victoire?

Si la déportation n'avait pas eu lieu, combien serions-nous aujourd'hui? Au moins deux fois la population acadienne actuelle. La Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard seraient devenues des provinces à très forte population française, tout comme le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui.

L'Acadie est un pays sans frontières, constituée par tous les groupes acadiens où qu'ils soient: ceux des Maritimes, ceux du Québec (de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine surtout), sans oublier les 500,000 Cajuns de la Louisiane.

Le conseil que je donnerais aux jeunes Acadiens d'aujourd'hui est le suivant:

Continuez la lutte pour votre survivance, si difficile qu'elle soit. Demeurez fidèles à votre passé, à votre foi, à votre culture, à tout ce qui a contribué à l'édification de l'Acadie. Soyez des lutteurs, des chevaliers sans peur et sans reproches, bien décidés à respecter et à protéger notre patrimoine.

Ne reniez pas le passé; gardez-vous d'être des défaitistes, des démissionnaires, des dénigreur, des serviles valets de l'omnipotente majorité. Jouez le rôle du cavalier qui conduit le cheval, et non celui du cheval qui se laisse conduire par le cavalier.

Ayez toujours présent à l'esprit le souvenir des souffrances physiques et morales que la déportation a causées à nos ancêtres. Tirez-en des leçons de courage, de persévérance, de foi en l'avenir.

La race acadienne est née pour la souffrance. Comme les grands saints de l'histoire, elle souffrira jusqu'à la fin.

Je termine par les réflexions suivantes de l'historien Henri d'Arles (de son vrai nom l'abbé Henri Beaudé):

"De tout temps il a fallu qu'il y eût des justes souffrants. C'est la grande loi d'équilibre moral, qui empêche notre monde d'être englouti dans le néant. À cause de sa foi, de ses vertus, la race acadienne a été choisie pour prendre rang parmi ces victimes augustes, qui l'antiquité païenne elle-même plaçait très haut: le juste qui expie. Et depuis la mort du Sauveur sur la croix, la souffrance du juste a quelque chose de divin. Ce sera la gloire de l'Acadie française d'avoir donné aux nations du globe l'exemple de la plus amère souffrance dans la plus parfaite justice, et d'avoir été comme le Divin Maître, crucifiée. La vertu de son sacrifice échappe à nos supputations humaines. Qu'il nous suffise de savoir que pas un atome n'en sera perdu."

Ephrem Boudreau

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- HISTOIRE DE LA SURVIVANCE ACADIENNE*, Antoine Bernard, 1935.
APPENDICE A, 3^e PARTIE (Document de la session, n° 18, Ottawa, 1906).
PÈLERINAGE AU PAYS D'ÉVANGÉLINE, Henri-Raymond Casgrain, 1888.
LA TRAGÉDIE ACADIENNE, Émile Lauvrière, 1924.
LA TRAGÉDIE ACADIENNE (tract), Henri d'Arles.
UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE, I, II, Rameau de Saint-Père, 1889.
ACADIAN, I, II, Édouard Richard, 1895.
THE ACADIAN DEPORTATION: Deliberate Perfidy or Cruel Necessity, N.E.S. Griffiths, 1969.
HISTORY OF NOVA SCOTIA, Duncan Campbell, 1873.
A HISTORY OF NOVA SCOTIA, Beamish Murdock, I, II, III, 1865, 1866, 1867.
HISTORY OF ACADIA, James Hannay, St. John, 1879.
A LOST CHAPTER IN AMERICAN HISTORY, Phillip H. Smith, 1884.
EXPULSION OF THE ACADIANS, George Frederick Clarke, Fredericton, 1955.

UNE FERME FORESTIÈRE DANS L'OUEST DU QUÉBEC

C. HISTOIRE DE LA FERME DU CASTOR

Les origines de la ferme découlent de l'exploitation forestière qui s'y est exercée. Comme c'est en 1843 que les limites forestières de la Gatineau furent tracées, grâce au "Crown Timber Office", de Bytown⁵⁵, le "dépôt Castor" ne pouvait donc exister avant cette date. À peu près en même temps, la Gilmour And Co. achetait de la famille Philémon Wright, pionnier de la région, une douzaine de lots dans la vallée entre 1845 et 1847. Par ailleurs, nous savons que la Ferme du Castor existait déjà en 1859 d'après la carte de James Mc Arthur⁵⁶. On peut d'ailleurs y distinguer emplacement de 3 bâtiments: une maison servant de cuisine et d'office de "foreman", un "sleep camp" et une écurie. Cette carte nous fournit également la preuve de l'existence de deux chantiers, le premier sis à 3 milles au sud-ouest et le second à 1 mille ½ au nord-est de la ferme. D'autre part, le journal de John Mather, employé de la compagnie Gilmour, nous apprend qu'en 1860 la Ferme du Castor produisait près de 25 tonnes de foin⁵⁷. Il est donc possible d'avancer que la ferme a vu le jour entre 1847 et 1859, sans plus de précisions.



Sorte d'hôtel qui habitait les voyageurs en route vers le chantier après une journée de voyage. On pouvait s'y nourrir, se loger pour la nuit et faire reposer les chevaux.

Quant à la provenance du nom Castor, quelques entrevues avec des gens de la région permettent d'avancer des hypothèses. Selon M. Hector Dault,

"Les Gilmour ont baptisé ça le Castor parce qu'il y avait beaucoup de castors. C'était un endroit aux castors".⁵⁸

Cette hypothèse semble simple et n'est fondée selon nous que sur peu d'arguments. Une deuxième suggestion émise par M. Edmond Parisé, nous lance sur une autre piste:

"Il y avait un chemin du Castor qui venait à cette ferme-là (Ferme du Castor); il passait par le Castor Blanc (St-Cajetan) au travers des grosses montagnes. Le Castor Blanc passait par Ste-Famille d'Aumond. Il n'y avait pas d'autres chemins pour se rendre là; il faut croire que c'est à cause de ça qu'elle s'est appelée la Ferme du Castor".⁵⁹

On peut s'imaginer qu'un chemin de portage reliait St-Cajetan à la Ferme du Castor. Une dernière hypothèse de M. et Mme Harry Johns nous éclaire un peu plus. Selon eux:

"Il y avait le "Castor Blanc" qui est plus vieux que le "dépôt Castor". Les Gilmour avaient un peu de terre au "Castor Blanc". Ils ont déménagé sur le terrain qui est présentement "la Ferme du Castor" parce qu'il était plus grand. Ils ont bâti ici et ils ont appelé ça "Ferme du Castor": c'est-à-dire qu'ils ont conservé le même nom"⁶⁰

Cette dernière hypothèse de M. et Mme Johns semble la plus plausible. La compagnie Gilmour aurait été installée au Castor Blanc et puis, les chantiers venant à s'épuiser et le terrain à manquer, elle aurait déménagé sur la Ferme du Castor que nous étudions. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse et nous n'avons aucun document confirmant les possessions présumées des frères Gilmour au Castor Blanc.

D'autre part, un détail de Mme Germaine Villeneuve vient ajouté un peu de crédibilité aux dires des Johns.

"Peut-être que le nom "Castor" vient du fait qu'il y avait l'ancien "vieux Castor" et la Ferme du Castor et ça c'était demeuré ensemble; Il y avait le Creek du Castor, et les anciennes places qu'on appelait "au vieux Castor". C'était les premiers chemins qui s'étaient bâtis ici".⁶¹

Le "vieux Castor" correspondrait ainsi au Castor Blanc ou St-Cajetan et les premiers chemins devaient sûrement passer par cette mission. Par ailleurs, c'est en parlant du Castor Blanc que le Révérend Père Guinard nous révélait: "sa population décrut surtout quand fut changé le chemin montant à Baskatong"⁶²

À l'origine la Ferme se nommait donc Ferme Gilmour et n'était qu'un entrepôt ou, comme on l'appelait alors, "dépôt" de la compagnie. Les premiers chemins durent passer par St-Cajetan. Il y avait alors un chemin de portage très montagneux qui reliait St-Cajetan à la Ferme. La Gilmour and Co. était installée aux deux endroits, et c'est en raison du manque de terrain et en l'absence de route adéquate que les Gilmour ont déménagé leur ferme dans le

canton de Sicotte. D'autre part le chemin vers les nouveaux chantiers, Baskatong et Michomiche, changea de tracé. Il est donc vraisemblable que le personnel du Castor Blanc ait été muté à la Ferme du Castor à cause de la nouvelle voie ainsi ouverte. Ce serait de cette façon que la Ferme Gilmour s'est vu attribuer le nom de "Ferme du Castor".

Comme nous l'avons mentionné auparavant, la Ferme du Castor existait en 1859 et appartenait à la compagnie Gilmour. En fait, le 4 décembre 1861, Allan Gilmour, un co-associé, se porte acquéreur d'un billet de location émis par le Commissaire des Terres de la Couronne. Le billet de location inclut les lots 15 à 19 du rang IV dans le canton de Sicotte. Quatre ans plus tard, soit le 7 mars 1865, le même Allan Gilmour obtient les lettres patentes des lots susnommés, et deux ans plus tard, la ferme s'aggrandit par l'achat de la partie est des lots 14 à 19 du rang III, dans le canton de Sicotte.

Mais la compagnie Gilmour doit bientôt faire face à des problèmes économiques importants. Endettée de \$700,000.00, elle s'associe pour survivre à un américain du nom de Ward C. Hughson. Leur raison sociale est modifiée et devient la Cie Gilmour and Hughson en 1891. La Ferme du Castor demeure propriété de la nouvelle association.

Entre 1890 et 1905, il semble que la Ferme du Castor soit cependant à son déclin. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse du graphique montrant la répartition des dépenses par secteurs des dépôts de la Gilmour & Hughson⁶³. On peut en effet constater que la Ferme du Castor occupe le dernier rang dans le total des dépenses encourues pour l'ensemble des fermes forestières de la compagnie. La courbe des dépenses nous apprend encore que la Ferme du Castor a changé de rôle au fil des années. Elle n'est plus qu'un "stopping place" pour la main-d'oeuvre, les agents de la compagnie et les "jobbers" qui s'arrêtent avant de repartir dans les chantiers situés plus au nord.

À partir de 1905 et jusqu'en 1919, ce déclin va s'accroître. L'association avec M. Hughson est loin de donner l'effet escompté. La chute s'aggrave en 1910 quand en août, un feu ayant pris naissance à la tête du lac Baskatong ravage un demi mille carré de forêt⁶³. Un second feu rase la Ferme du Castor et se rend jusqu'au lac Baskatong en 1913 ou 1914⁶⁴. Un troisième réduit à néant près de 7,000,000 pieds linéaires de bois dans la cour à bois de la Compagnie.

Si on ajoute à ces déboires internes de la compagnie les effets catastrophiques de la première conflagration mondiale sur la main-d'oeuvre disponible, on perçoit bien la situation précaire dans laquelle se trouve la compagnie Gilmour en 1914. Le graphique "Ferme du Castor 1914-1919" témoigne avec précision de ce qui s'ensuivit⁶⁵. Les dépenses pour effets domestiques passent de

\$475.00 en 1914 à moins de \$50.00 en 1919; les dépenses de quincaillerie partent de \$125.00 en 1914 et atteignent près de zéro en 1919.

Pendant ce temps différents contre-maîtres (foreman) se succéderont au "dépôt" Castor. Dans la première partie du XX^e siècle et jusqu'en 1913, M. Tom Garvin avait la charge de la ferme. Nous ne pouvons cependant pas préciser la date de son arrivée. Nous savons par contre qu'il était à ce poste en 1913⁶⁶.

Un an plus tard, soit le 9 avril 1914, M. Jeremiah Quaille, agent de la compagnie Gilmour & Hughson écrit ceci à ses employeurs:

"J'ai essayé de louer la Ferme du Castor mais je n'ai pas trouvé d'associé convenable. J'ai donc décidé d'ensemencer la terre déjà défrichée. Deux hommes peuvent faire le travail et en automne tous pourraient s'en aller"⁶⁷.

On imagine alors facilement qu'à ce moment, la Ferme du Castor était une propriété d'importance négligeable pour ses propriétaires, qui avaient décidé de la louer. Elle ne fut pourtant pas louée cette année-là. Grâce à quelques entrevues, nous avons pu retracer le contremaître qui travailla cette année-là: M. Luck Nivens, engagé au printemps 1914, y travailla durant 6 mois.

Peu après le départ de M. Nivens, la ferme est louée à Jack Scullion; il y demeura cinq ans soit de 1914 à 1919⁶⁸. M. Walter Snody prendra la relève pour cinq autres années à la Ferme du Castor au terme desquelles la compagnie vendra ses propriétés à la Canadian International Paper le 23 décembre 1924⁶⁹. Trois autres années s'écoulèrent puis, la Canadian International Paper décide de vendre la Ferme à Georges H. Gagnon⁷⁰.

La Ferme du Castor avait perdu sa raison d'être lorsque l'on construisit le barrage Mercier, sur le lac Baskatong. En 1927, le lac fut transformé en réservoir provoquant l'inondation de toute la région immédiatement au nord de celui-ci. Plusieurs chantiers et fermes forestières durent alors fermer leurs portes. La Ferme du Castor, un dépôt devenu "stopping place", cessa de servir de lien entre les camps forestiers, la route étant elle-même inopérante.

M. Gagnon demeure sur la ferme de 1927 à 1940. Peu après, il vend sa propriété à son fils Samuel Gagnon. À partir de cette dernière transaction les lots sur lesquels étaient construits la Ferme du Castor furent divisés entre plusieurs propriétaires tels qu'ils apparaissent en annexe depuis 1940⁷¹.

D. LES BÂTIMENTS

En 1859, la ferme du Castor compte déjà trois bâtiments⁷². Comme nous l'avons déjà mentionné, nous croyons que ces bâtiments comprenaient une maison qui jouait aussi le rôle d'"office" pour les gens de la compagnie et une "cookerie", un "sleep camp" et

une écurie. Au fil des ans, la ferme s'agrandit. On érige de nouveaux bâtiments. Selon M. Olivier Langevin, un retraité de 92 ans:

"Il y avait 15 bâtisses sur la Ferme du Castor, j'avais 13-14 ans".⁷³

Par conséquent, on a ajouté une douzaine de bâtiments dans la dernière moitié du XIX^e siècle. Après cette expansion, de nouveaux bâtiments cessent d'être nécessaires et à l'arrivée de Georges H. Gagnon en 1926-27, il y avait encore une quinzaine de bâtiments sur la ferme⁷⁴. Selon le fils de ce dernier, tous les bâtiments se trouvaient sur le même lot: le lot 17 du rang IV si on excepte une grange construite sur le lot 16 du même rang⁷⁵.

M. J. Léonard Scullion, fils de l'ancien locataire de la ferme Jack Scullion, énumère ainsi les bâtiments qui se trouvaient sur la ferme à l'époque où son père en était locataire:

"Un hangar, une boutique de forge, un "sleep house", une "grande maison", une "shed" à bois, une laiterie, un second hangar, une seconde "shed", une grande étable, une grange, une "shed" pour les animaux, une écurie à chevaux, une seconde grange et enfin une seconde écurie à chevaux"⁷⁶.

Ces bâtiments subirent évidemment des détériorations et on a dû les démolir et les remplacer. M. Georges Caron nous le souligne: "On bâtit deux fois. Les vieilles bâtisses étaient trop vieilles. On a rebâti ailleurs".⁷⁷ C'est à partir de 1930 qu'on commença peu à peu à refaire les bâtiments détériorés⁷⁸. M. Gagnon nous indique que son père avec d'autres hommes ont relocalisé certains bâtiments. Un rapport de colonisation de 1945 nous le confirme:

"LOT 16, rang IV Canton de Sicotte 25 acres de labour, une maison de 12'x15', un carré de maison de 30'x35', (probablement l'ancienne maison), une grange de 25'x30', un hangar de 30'x30', une écurie de 30'x40';

LOT 14, rang IV Canton de Sicotte une maison de 28'x32', une cuisine de 20'x24', une laiterie de 12'x30', un garage 12'x18"⁷⁹.

En 1945, il ne restait donc plus que 8 bâtiments sur la Ferme du Castor. Le propriétaire de la ferme en 1956, M. Gérald Villeneuve nous affirme:

"Il y avait six ou sept bâtisses sur la ferme. Elles se sont défaites avec le temps et les gens les ont finies en dernier".⁸⁰

Les bâtiments se sont détériorés d'eux-mêmes avec le temps. Toutefois, selon M. Emmanuel Thibault: "il y a cinq-six ans, la cuisine existait encore"⁸¹, et aujourd'hui seules restes encore debout certaines poutres de l'ancien "sleep camp".

Au total, la Ferme du Castor vit s'ériger vingt-trois bâtiments au

cours de ces années dont 15 entre 1859 et 1930. Mais à quoi servaient ces bâtiments? Tout d'abord imaginons une "grande maison" à deux étages comprenant une cave, une cuisine, une grande salle à dîner, un salon et six chambres à coucher⁸². Une galerie en pièces de bois équarries en faisait le tour⁸³. Selon M. Léonard Scullion:

"Dans la maison de la Ferme du Castor, il y avait un bureau des agents de la compagnie Gilmour M. Mc Allister et M. Quaile. Le bureau était en avant à droite. En avant à gauche c'était la salle à manger des agents. En arrière il y avait une table pour vingt-cinq hommes"⁸⁴.

Elle tenait également lieu d'habitation au contremaître et à sa famille en même temps qu'elle servait de bureau aux agents de la compagnie et de "stopping place" pour les bûcherons.

Le "sleep camp" arrive au second rang en importance: l'extérieur se composait de "log" rondes⁸⁵ tandis que l'intérieur était construit en pièces de bois équarries et blanchies à la chaux⁸⁶. Pour isoler, on remplissait de mousse séchée les fentes entre les "log"⁸⁷. L'ameublement du dortoir était tout aussi rudimentaire que sa construction extérieure. Mme Rachelle Lapointe le décrit ainsi:

"Ils faisaient des lits à même le mur. Ils perçaient des trous et y mettaient des poteaux, puis des petites perches"⁸⁸

D'après l'écrivain Joseph-Charles Taché, l'ameublement était constitué de ce qui suit:

"Une table à tréteaux, quelques sièges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quelques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du camp"^{88a}

Les lits de deux étages étaient alignés le long du mur et on couchait jusqu'à trois personnes dans le même lit⁸⁹. La Ferme du Castor comprenait également une laiterie, une glacière et une boutique. Il y eut aussi trois écuries, mais pas toutes en même temps. Deux des trois écuries étaient situées sur le lot 17 du rang IV. Elles pouvaient abriter 12 "teams" de chevaux chacune⁹⁰. Pourtant, M. William Johns prétend qu'une d'entre elles pouvait accueillir 16 "teams" de chevaux⁹¹. Quoiqu'il en soit, la troisième écurie, bâtie vers les années 1930, ne pouvait recevoir que 3 "teams" de chevaux⁹². Selon M. William Johns, on y trouvait également 3 granges:

"Sur la Ferme du Castor, il y avait une grange qu'on appelait "Big Eddy". Cette grange contenait le foin et l'avoine. Après ça, il y avait 2 granges autour des bâtisses. On y entassait le foin et l'avoine"⁹³.

La "Big Eddy Barn" devait se situer sur le lot 16 du rang IV, et les

deux autres granges se trouvaient sur le lot 17 tout près des autres bâtiments⁹⁴. La laiterie était bâtie un peu en dessous du niveau du sol et changea d'affectation au cours des années 1930 pour devenir une glacière. On y entreposait la glace en blocs qui se conservait ainsi une année entière dans du "brin de scie"⁹⁵. Quant à la grainerie, elle pouvait également recevoir de la farine et diverses marchandises ayant besoin d'une bonne aération.

Par ailleurs, au début du XXe siècle, la Ferme du Castor s'enrichit d'un nouveau bâtiment: la boutique de forge. M. Nivens nous précise que la forge existait déjà avant son arrivée sur la ferme en 1914.

E. DE FERME À RELAI

L'épuisement des chantiers environnants explique la transformation du rôle de la Ferme en "stopping place", c'est-à-dire en halte. Soulignons tout d'abord que les trajets d'antan ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. À cause des routes accidentées et tortueuses, le trajet se faisait souvent à pied ou en "Wagon". Les "wagon" étaient évidemment tirées par une "team" de chevaux qui pouvait parcourir 20 milles dans une journée. Les meilleurs parcouraient jusqu'à 35-40 milles⁹⁶.

M. Solfat Alie nous souligne le temps du trajet vers les chantiers:

"De Maniwaki à la ferme du Castor, il y avait à peu près 20 milles. Ceux qui montaient avec les chevaux, ils partaient de Maniwaki et ils couchaient-là."⁹⁷

Il est évident qu'après une vingtaine de milles, les chevaux sont épuisés. M. Samuel Gagnon dit qu'"il y avait douze milles environ entre la ferme du Castor et le Baskatong. Avec des chevaux, ça prenait une demie journée".⁹⁸ Les hommes avaient eux aussi de grandes distances à parcourir sur la route des chantiers. Il fallait donc qu'ils se reposent. Pour cette raison furent instaurés des relais, à tous les 12-13 milles, parfois plus. Par exemple, de Maniwaki jusqu'au Michomiche, on comptait plusieurs arrêts. En premier lieu Maniwaki, puis 20 milles plus loin la Ferme du Castor, une quinzaine de milles plus haut c'était le village Baskatong, la Ferme de l'Île, la Ferme de l'Esturgeon, enfin 25 milles plus loin on arrivait à celle du Michomiche. La halte servait surtout à la restauration des passants, à leur hébergement la nuit ou tout simplement pour se reposer. Souvent érigée sur une ferme forestière, la halte comprenait une maison principale avec une vaste salle à manger, un dortoir où pouvaient coucher une vingtaine d'hommes et des écuries pouvant héberger bon nombre de chevaux. La clientèle était constituée, d'une part, des travailleurs de la compagnie, et d'autre part, de passants. Ces relais pouvaient desservir tout le monde comme M. Luck Nivens, dernier "foreman" à travailler sur la ferme, nous le confirme:

"N'importe qui qui passait sur la ferme du Castor avait le droit d'y arrêter et d'y coucher: les gens de la Compagnie ou non, d'abord qu'il y avait de la place pour le coucher. Pour les repas, il avait aucun problème pour accepter les passants, mais pour le coucher ce n'était pas la même chose".⁹⁹

Les haltes servaient quand même surtout aux employés de la compagnie puisqu'ils étaient construites par elle. M. Johns nous confirme que la ferme du Castor servait principalement aux employés¹⁰⁰ qui ne payaient rien pour manger ni pour coucher. Les travailleurs en forêt payaient à l'aide d'"orders", sorte d'avance sur les salaires que les compagnies déduisaient au moment de la paye¹⁰¹. Ces avances étaient monnaie courante dans les "stopping place" des compagnies forestières mais non dans ceux tenus par des particuliers, où on payait en monnaie sonnante.

Nombre de personnes s'accordent à dire que les repas coûtaient \$0.25 entre 1909 et 1914, en incluant le coucher. Vers 1917-1918, la pension s'élevait à environ \$0.50¹⁰². Puis entre 1928 et 1933, le prix des repas grimpa à \$0.35 sans compter \$0.25 supplémentaires pour le coucher¹⁰³. Les passants qui arrêtaient à une halte payaient leur pension personnelle et l'hébergement de leurs chevaux, avoine exclus. Une "team" coûtait entre 1897 et 1902, \$1.00 à héberger. M. J. Léonard Scullion nous le confirme:

"On traînait toujours notre avoine avec nous autres. Les "stopping place" fournissaient le foin, mais non l'avoine."¹⁰⁴

En 1914, ces prix ne semblent pas avoir varié, si on se fie au témoignage de M. William Johns selon lequel "on chargeait \$1.00 pour la nourriture et la literie des chevaux."¹⁰⁵ Cependant vers 1924, le prix passe à \$1.50 pour un attelage¹⁰⁶.

Au total, les déboursés effectués par un voyageur dans un "stopping place" étaient relativement élevés si on les compare au salaire journalier qui était d'un dollar par jour. Ainsi, les compagnies s'enrichissaient certainement avec ces relais et les bénéfices couvraient les dépenses imprévues. La saison morte est l'été parce que les chemins impraticables durant cette saison coupent les allées et venues des voyageurs. En saison de travail forestier, au contraire, les revenus s'accumulent facilement. À l'automne, les bûcherons montent vers les chantiers pour y passer l'hiver et redescendre, le printemps venu, vers leurs foyers à moins de rester pour la drave. En fait, tout ce va-et-vient contribue à rentabiliser les "stopping place".

F. RÔLE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture occupe une place importante dans la courbe économique de la Ferme du Castor. Cependant, elle évolue selon les besoins des hommes et du cheptel. "Les compagnies défrichaient ça et là afin d'avoir le foin, l'avoine, les légumes et les viandes

nécessaires à leurs chantiers".¹⁰⁷

On peut ainsi percevoir le but premier de l'agriculture: la ferme sert d'abord à fournir les différents chantiers établis par les "jobbers" autour d'un noyau central qui leur servait de dépôt. On emmagasinait dans ces dépôts toutes les denrées nécessaires aux chantiers. Ce qui ne pouvait être produit sur la ferme était acheminé de Maniwaki, mais l'on cherchait surtout à s'autosuffire; ainsi, dans la première décennie du siècle, la ferme produisait foin et avoine en quantité suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires des animaux qui y séjournaient.

De plus, de très grands jardins potagers étaient entretenus, fournissant légumes et fruits frais aux hommes. L'excédent était envoyé sur les autres fermes situées plus au nord dans la chaîne. La ferme hébergeait, outre les chevaux utilisés à l'exploitation forestière, de grands troupeaux de bétail, en majorité des animaux de boucherie. La production agricole devait être faite en fonction du rôle de "stopping place" que jouait la ferme; c'est-à-dire qu'il fallait prévoir une production supplémentaire pour les voyageurs et leurs chevaux.

Le travail de la terre sur la Ferme du Castor s'avère cependant une tâche ardue. Non pas que le sol ne fût riche, mais le terrain est tellement rocailleux qu'il exige un temps considérable à dépierrer. Travail pénible, évidemment fait à la main. Citons ici un commentaire de M. J. Léonard Scullion: "Ceux qui avaient la ferme avant les Scullion, devaient ramasser les roches afin de pouvoir cultiver la terre; y mettaient ça en gros tas."¹⁰⁸

Outre le foin et l'avoine destinés au bétail, on y produisait toutes sortes de légumes tels pommes de terre, carottes, betteraves, navets, concombres, radis, laitue, tomates, oignons, etc.¹⁰⁹ Les légumes avariés étaient servis aux animaux. Toutefois certains légumes tels les navets étaient semés en plus grande quantité dans le but de varier quelque peu la nourriture du bétail¹¹⁰. Le blé, de son côté, fut vraiment introduit vers 1930¹¹¹.

L'élevage sur la ferme connaît des fluctuations reliées à celles de l'industrie forestière. La ferme élève du boeuf de boucherie et des vaches laitières telles les "Jersey" et les "Holstein". Elles subviennent aux besoins en lait frais, en beurre et en différents sous-produits du lait, dans un cadre d'auto-suffisance. Quand la viande venait à manquer dans les chantiers, en hiver, les "jobbers" venaient faire boucherie à la ferme et repartaient dans le bois avec leur précieuse cargaison en quartiers, avec l'aide de quelques hommes¹¹².

La saison hivernale permettait quelquefois de garder la viande congelée, mais on évitait de laisser ce soin à la nature à cause des changements de température trop risqués. C'est pourquoi on voyait défiler de longs cortèges de bêtes à corne en automne se dirigeant

vers les divers dépôts forestiers. À ce sujet, M. Louis Cyr, de Bois Franc, nous explique: "On voyait passer une "gang" d'animaux; les belles files d'animaux ça montait. Ils les montaient à la ferme Gilmour en haut ou celle des Edwards, même à la ferme de l'Île"¹¹³.

Ces immenses troupeaux montaient vers le Castor et on peut supposer qu'ils y séjournèrent un certain temps, quelques jours avant de reprendre la route vers le Baskatong, laissant là quelques têtes pour les besoins de la ferme. De mémoire d'homme, on se souvient qu'un troupeau de 100 à 200 têtes ait séjourné pendant un certain temps à la ferme¹¹⁴. Toutefois la population bovine normale de la ferme variait entre 20 et 30 bêtes¹¹⁵.

L'élevage connut peu de changements jusqu'à l'introduction entre 1928 et 1933, du porc et de la volaille (poules, oies, dindons)¹¹⁶.

Le nombre de chevaux, par ailleurs, s'adapte aux exigences de l'exploitation forestière et agricole. Les archives de la Gilmour & Hughson donnent quelques indications sur ce sujet. En 1907, durant le mois de juillet, 4 attelages de deux chevaux sont mobilisés sur la ferme du Castor pour les récoltes. En 1908, une vraisemblable augmentation des récoltes amène un attelage supplémentaire. En 1909, par contre, seuls deux attelages y travaillaient¹¹⁷. Il faut souligner que le dépôt Castor ne disposait en ce temps que de très peu de chevaux par rapport aux dépôts environnants.

Quant aux hommes travaillant à l'agriculture, leur nombre varie également suivant l'abondance des récoltes. Ainsi en 1912, selon Mme Rachel Lapointe, une vingtaine d'hommes sont employés aux travaux des champs¹¹⁸. Le nombre d'employés variait aussi selon la saison. Ainsi leurs rangs se voyaient gonflés aux périodes de fenaison, car ce travail exige de la main-d'oeuvre d'appoint. Le printemps, par contre, les semences employaient moins de monde. En hiver, le nombre d'employés diminuait, les tâches étaient réduites au minimum: soin aux animaux et surveillance des marchandises. En mai, règle générale, 5 ou 6 employés habitent la ferme en permanence pour voir à son entretien.

Alyne LeBel

(55) Carte géographique de la Gatineau.

(56) Carte de James MC Arthur (1859).

(57) *JOURNAL DE JOHN MATHER, 1859-1860*, APC, MG 27J89, MiC 234, avril 1976, p. 378.

(58) Entrevue été 1977, M. Hector Dault.

(59) Entrevue été 1977, M. Edmond Parisé.

(60) Entrevue été 1977, M. & Mme Harry Johns, Grand-Remous.

(61) Entrevue été 1977, Mme Germaine Villeneuve.

(62) J. Guinard o.m.i., *MÉMOIRES*, p. 36.

(63) DS, vol. 44, 2, 1910, no. 5, et Appendice "M": Relevé des dépenses.

(64) Entrevue M. & Mme Johns, juillet 1976.

(65) Répartition des dépenses par secteur.

- (66) Entrevue été 1977, William Johns.
 (67) *GILMOUR & HUGHSON, CORRESPONDANCE - DÉPÔTS (1) RIVER DESRET, 1914-1916, vol. 117.*
 (68) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (69) Bureau d'enregistrement des lots, Hull, Québec.
 (70) Bureau d'enregistrement des lots, Hull, Québec.
 (71) Transactions et propriétaires de la Ferme du Castor.
 (72) Carte de James Mc Arthur (1859).
 (73) Entrevue été 1977, M. Olivier Langevin.
 (74) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (75) Emplacement des bâtiments d'après Samuel Gagnon.
 (76) Entrevue été 1977, M. J. Léonard Scullion.
 (77) Entrevue été 1977, M. J. Georges Caron.
 (78) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (79) Rapport de colonisation, Archives publiques de Québec 1945.
 (80) Entrevue été 1977, M. Gérald Villeneuve.
 (81) Entrevue été 1977, M. Emmanuel Thibault.
 (82) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (83) Entrevue été 1977, M. Emmanuel Thibault.
 (84) Entrevue été 1977, M. Léonard Scullion.
 (85) Entrevue été 1977, M. Florimont Côté.
 (86) Entrevue été 1977, M. Olivier Langevin.
 (87) Entrevue été 1977, M. Florimont Côté.
 (88) Entrevue été 1977, Mme Rachelle Lapointe.
 (88a) Taché, Joseph-Charles. *FORESTIERS ET VOYAGEURS*, p. 9.
 (89) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (90) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (91) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (92) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (93) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (94) Emplacement des bâtiments après Samuel Gagnon.
 (95) Entrevue été 1977, M. Julien Dault.
 (96) Entrevue été 1977, M. Emmanuel Thibault.
 (97) Entrevue été 1977, M. Solfat Alie.
 (98) Entrevue été 1977, M. Samuel Gagnon.
 (99) Entrevue été 1977, M. Luck Nivens.
 (100) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (101) Entrevue été 1977, M. Hilaire Lyrette.
 (102) Entrevue été 1977, M. Alonzo Milford.
 (103) Entrevue été 1977, M. Henry White.
 (104) Entrevue été 1977, M. J. Léonard Scullion.
 (105) Entrevue été 1977, M. William Johns.
 (106) Entrevue été 1977, M. Georges Caron.
 (107) J. Guinard, *MÉMOIRES*, (sans précision).
 (108) Entrevue été 1977, M. J. Léonard Scullion.
 (109) Entrevue été 1977, M. Darcy Lunam et Gilmour & Hughson, *DÉPÔT STATEMENTS*, Volume 390, 1902-1911.
 (110) Entrevue été 1977, M. Louis Cyr.
 (111) Entrevue été 1977, M. Albert Lafontaine.
 (112) Entrevue été 1977, M. Edmond Parisé.
 (113) Entrevue été 1977, M. Louis Cyr.
 (114) Entrevue été 1977, M. Joseph Potvin.
 (115) Entrevue été 1977, M. Edmond Parisé.
 (116) Entrevue été 1977, Mme Henry White.
 (117) Gilmour & Hughson, *DÉPÔT STATEMENTS*, River Desert, vol. 390.
 (118) Entrevue été 1977, Mme Rachelle Lapointe.

CHRONIQUE DE LA S.H.O.Q.

Lors de notre assemblée générale et de nos élections le 12 octobre 1983, M. Ephrem Boudreau nous présenta une conférence intitulée: "La déportation des acadiens".

Le 17 novembre 1983, M. Guillaume Dunn nous traita d'un sujet de grande actualité: "La découverte du Canada par Jacques Cartier".

Pour marquer une étape décisive dans l'histoire de la ville de Hull, le 16 février 1984, le Dr. L.-M. Bourgoïn présenta une conférence intitulée: "Libération du régime des constituts à Hull en 1924".

Le 26 avril 1984, Eugène Laurin et Dolorès Duhaime, deux comédiens bien connus de chez nous, sont venus nous faire lecture de POÈMES HISTORIQUES DE L'OUTAOUAIS.

Le 20 juin 1984, le Dr. Lucien Brault nous présenta une conférence intitulée: "Aylmer, métropole de l'ouest du Québec au XIXième siècle". C'est là l'une des pages d'histoire très importante de l'Outaouais. À cette occasion, Madame Constance Provost, mairesse de Aylmer, nous honora de sa présence.

Notre société historique est très reconnaissante envers l'Université du Québec et son recteur, M. Jean Messier, de nous avoir fourni si généreusement des locaux pour nos différentes activités.

Marie-Thérèse Marcil-Bourgoïn

CORRECTIONS

Dans le numéro 29 de la revue Asticou, décembre 1983, il y a deux rectifications à faire dans l'article du Dr. Joseph-Urgel Archambault. En effet page 3, il faudrait lire: "Deux soeurs le suivront: Angéline, née en 1879, puis tard prieure du Carmel de Montréal sous le nom de Angéline de Jésus et Augustine, la cadette de la famille, devenue chez les Dames de la Congrégation, Soeur Ste-Augustine de Jésus." En page 4 au sujet du juge Mailhot, il faudrait lire: "... de son domicile sur le chemin d'Aylmer au Palais de Justice d'Aylmer."

La rédaction



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 1984. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

Asticou, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00

Asticou, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.

Asticou, Cahier no 9: \$2.00.

Asticou, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

Asticou, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

Asticou, Cahier no 13: \$2.00

Asticou, Cahier no 14: \$2.00

Asticou, Cahier no 15: \$2.00

Asticou, Cahier no 16: \$2.00

Asticou, Cahier no 17: \$2.00

Asticou, Cahier no 18: \$2.00

Asticou, Cahier no 19: \$2.00

Asticou, Cahier no 20: \$2.00

Asticou, Cahier no 21: \$2.00

Asticou, Cahier no 22: \$2.00

Asticou, Cahier no 23: \$2.00

Asticou, Cahier no 24: \$2.00

Asticou, Cahier no 25: \$2.00

Asticou, Cahier no 26: \$2.00

Asticou, Cahier no 27: \$2.00

Asticou, Cahier no 28: \$2.00

Asticou, Cahier no 29: \$2.00

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

N.B.: - Tous les prix indiqués ci-dessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 21) pour \$30.00.

Jacques Gouin, *William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972, (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Lucien Brault, *Aylmer d'Hier/ of Yesteryear*, Aylmer, 1981, 272 p. \$12.00.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 P.: \$9.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Tome II, HULL, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3Z2 et dans toutes les bonnes librairies.

